

Une pousse de l'herbe ralentie !

Les bulletins "Pousse de l'herbe" débutent pour l'année 2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe pour 14 stations météorologiques du département grâce à la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une vision sur le stade physiologique des prairies pour pouvoir adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage) (tableau 1) ...

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. Cette méthode permet de s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser de façon systématique sur des dates figées.

La Source de récupération des données a changé pour 2025. Vous trouverez les informations pour 14 stations.



Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Tableau 2 : Situation au 16 mars 2025

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 16 mars 2025	Somme de T°C au 16 mars 2024	Moyenne des sommes de T°C au 16 mars depuis 10 ans	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)
Canet de Salars	860	241	256	212	45
Colombières	647	261	333		21
Cornus	718	209	286		63
Durenque	812	257	282		32
Huparlac	860	246	249	210	20
Lacroix Barrez	748	278	306	250	15
Laguiole	1 040	204	192	149	18
Millau	807	211	320	270	43
Montlaur	370	372	391	314	33
Peux et couffouleux	830	190	308		110
St Côte d'Olt	380	342	381		21
Salles la Source	578	273	319	263	13
Séverac d'Aveyron	683	262	282		29
Villefranche de Rouergue	333	340	385	328	49

Retour du froid pour ce mois de mars :

Les températures basses de la semaine passée, avec des gelées ont ralenti la pousse de l'herbe. Cette tendance semble se poursuivre cette semaine. Les prévisions donnent pour la semaine des températures basses avec peu d'évolution dans la journée, un temps couvert avec du vent. Ces conditions font très peu progresser les sommes de températures et ne sont pas favorables à la pousse de l'herbe. L'avance prise sur la moyenne des 10 dernières années diminue, la plupart des stations ont entre 2 et 11 jours d'avance (jusqu'à 15 jours la semaine précédente), Villefranche de Rouergue et Salles la Source: 2 jours, Lacroix-Barrez : 4 jours, Cannet de Salars : 5 jours, Huparlac : 6 jours, Montlaur : 7 jours et Laguiole : 11 jours. Seule la station de Millau est en retard de 7 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

Le cumul moyen de température de la semaine dernière sur le département est de 30°J, 16°C de moins que la semaine précédente. Ce résultat hebdomadaire est le plus faible depuis le 1 février.

Les sommes de températures, au 16 mars 2025, comparées à 2024 présentent un retard entre 1 et 17 jours, 2024 étant une année très en avance.

Les prévisions météorologiques annoncent un temps couvert et des averses pour la fin de semaine et le début de semaine prochaine, avec des cumuls variables selon les zones. La pluie pourrait apparaître dès le milieu de semaine pour le sud Aveyron.

Mettre à l'herbe dès que possible

En zone basse, les 300°J sont dépassés. Si la portance des parcelles et les conditions climatiques le permettent, il faut terminer les **misés à l'herbe pour les troupeaux laitiers** sur les prairies temporaires et permanentes fertiles et précoces pour ne pas prendre de retard. Pour le troupeau mères en vaches allaitantes et les génisses on vise les 300°j, les misés à l'herbe pourraient donc se poursuivre si les conditions climatiques le permettent. A cette période, respecter un délai de retour sur paddock de 30 jours pour ne pas épuiser les plantes

(stade 2,5 - 3 feuilles pour les ray grass) en jouant avec la complémentation à l'auge et la surface. Anticiper la fin du déprimage.

Dans les zones de moyenne altitude (et les zones avec un comportement similaire), Canet de Salars, Colombies, Durenque, Huparlac, Lacroix-Barrez, Salles la Source et Séverac d'Aveyron **les 250°J sont atteints ou le seront dans la semaine. Les mises à l'herbe peuvent commencer** sur les prairies temporaires fertiles et précoces. Attention au piétinement, les conditions humides des derniers jours y sont favorables, décaler la sortie de quelques jours si les sols sont trop humides pour ne pas abimer les prairies.

Les quantités disponibles sont moindres qu'en pleine pousse, il faut donc gérer l'ingestion des animaux au pâturage par le nombre d'animaux, le temps de pâture et/ou la complémentation à l'auge. Le premier tour de pâturage doit être plus long qu'en pleine pousse (prévoir un délai de repousse entre 2 pâturages de l'ordre 35 à 40 jours). Augmenter la surface à pâturer à la mise à l'herbe par le déprimage de certaines parcelles de fauche permet d'allonger son tour et d'avoir une coupe de meilleure qualité sans perdre en rendement (à condition de ne pas étêter les graminées). Le déprimage est à privilégier sur les parcelles en foin (fauche tardive).

Dans les zones hautes en altitude, Cornus, Laguiole, Millau, Peux et Couffoulex, **les 200 °J sont juste atteints ou le seront dans la semaine.** La mise à l'herbe peut commencer sur les prairies les plus précoces et portantes, si les conditions météorologiques le permettent. Les animaux peuvent sortir quelques heures ce qui permet d'assurer une transition alimentaire plutôt longue, d'économiser des stocks et de commencer à créer le décalage de pousse entre les paddocks. En effet, l'herbe disponible aujourd'hui ne le sera plus dans 1 à 2 mois. Prévoyez un délai de repousse entre 2 pâturages de l'ordre de 40 jours.

Dans les zones de très hautes altitude (> 1 000 m), le stade démarrage de végétation s'approche.

Prévoir une transition alimentaire et une complémentation en minéraux car l'herbe jeune est carencée en sodium, magnésium, cuivre et zinc.

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Pâturage/Déprimage*	Mise à l'herbe/Déprimage*		Début de pousse parcelles bien exposées - verdissement
Prairie permanente fertile et précoce				
Prairie permanente de fertilité moyenne	Début de pousse		Prairie au repos végétatif	
Prairie permanente peu fertile	Verdissement parcelles bien exposées			

*pâturage des parcelles prévues pour la fauche

Tableau 4 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante :

poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

***Alexia DUPAIN,
Conseillère agronomie fourrage, Chambre d'agriculture***